



Contexte & méthodologie

Plus de 3,5 millions de Burkinabè font face à des besoins humanitaires à la suite de la crise sécuritaire qui affecte le pays depuis 2015. Parmi les 13 régions du pays, 6 sont plus particulièrement affectées par la crise (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord, Sahel, Centre-Est), avec une situation humanitaire en constante dégradation et une rapide augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI). Ainsi, on dénombrait 1 407 685 PDI selon le CONASUR au 20 septembre 2021¹. En plus de l'augmentation des besoins humanitaires liée à ce phénomène de déplacement interne², on observe également que de nombreuses personnes non déplacées se trouvant dans les localités d'accueil montrent aussi des besoins d'assistance humanitaire, notamment parce que leur système socioéconomique habituel et leur capacité d'accès aux services de base ont aussi été perturbés par la crise.

Afin de fournir aux acteurs humanitaires un aperçu global des besoins³ pour l'ensemble de la population du territoire, REACH a réalisé une enquête ménage sur l'ensemble du pays en collaboration avec le Groupe de coordination inter-cluster (ICCG). Les données quantitatives ont été recueillies en personne et par téléphone. La collecte de données s'est déroulée du 14 juin au 23 juillet 2021 dans les 13 régions ; 2046 ménages déplacés et 2980 non déplacés ont participé à l'enquête. Un échantillonnage aléatoire par grappe (niveau de confiance de 90% et marge d'erreur de 10%) a été utilisé pour les ménages non déplacés dans les zones accessibles ; et un échantillonnage non-probabiliste par quotas pour les ménages non déplacés dans les zones inaccessibles et pour les ménages déplacés. Au total, pour la Région du Sahel, 780 ménages ont participé à l'évaluation. Cette fiche d'information fournit un aperçu des résultats obtenus sur certains indicateurs clés de l'évaluation dans la région du Sahel.

- Dashboard de présentation des résultats disponible [ici](#).
- Termes de références et méthodologie disponibles [ici](#).

Nombre de personnes interrogées par groupe et province

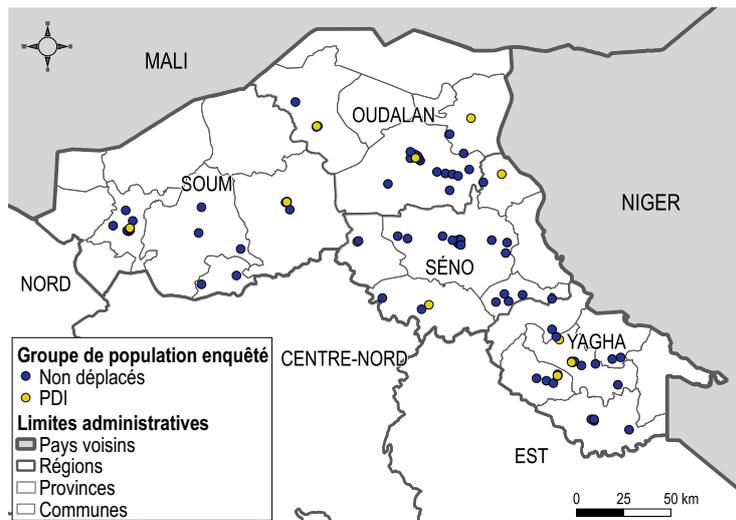
	Oudalan	Séno	Soum	Yagha
Non PDI	96	97	94	89
PDI	98	99	106	101

Résultats principaux

L'assistance humanitaire était présente dans le Sahel au moment de l'enquête et la dépendance à l'assistance restait d'ailleurs forte pour les ménages PDI puisque 43% d'entre-eux ont rapporté l'aide alimentaire comme source principale de nourriture, suivi de l'achat au marché ou dans des boutiques (36%) et de leur propre production (8%). Quarante-cinq pour cent (45%) des ménages non déplacés et 50% des ménages PDI ont indiqué utiliser des stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance (LCSI) de crise ou d'urgence⁴. De plus, une faible proportion de ménages PDI (11%) a rapporté avoir accès à des terres pour cultiver dans leur localité d'accueil et leur besoin prioritaire restait largement l'accès à la nourriture (88%).

Par ailleurs, 32% des ménages PDI ont déclaré vouloir s'installer à long terme dans leur localité d'accueil. Au niveau des provinces, la plus forte proportion a été rapportée dans le Yagha (62%), tandis que dans le Séno, le Soum et l'Oudalan, presque 2/3 des ménages PDI ont rapporté vouloir retourner dans leur village d'origine.

Couverture géographique



Défis et limites

- Date de la collecte : pour aider à l'interprétation des résultats, il faut noter que la collecte de données a eu lieu entre juin et juillet en pleine période de soudure et de début de saison des pluies.
- Collecte de données : en raison de la situation sécuritaire, la collecte de données a été réalisée en partie par téléphone. Par ailleurs, la possession de téléphone n'est pas uniformément répartie au sein de la population, et il se peut que les femmes ou les ménages aux moyens limités soient sous-représentés dans les résultats.
- Biais de réponse : certains indicateurs comme l'enrôlement des enfants dans les groupes armés ou les violences basées sur le genre peuvent avoir été sous-rapportés en fonction de la subjectivité et de la perception des personnes interrogées.
- Pour plus d'informations sur la méthodologie, les questions de recherche et les difficultés et limites, voir [l'annexe méthodologique](#).

Modalité d'enquête

	Non déplacés	PDI
Face-à-face	52%	74%
Par téléphone	41%	25%
Face-à-face dans un tiers-lieu	7%	0%

En ce qui concerne la situation du logement des ménages PDI, 57% des ménages ont rapporté occuper un abris d'urgence, de fortune ou une construction non destinée au logement, 18% des ménages PDI ont indiqué occuper le logement de manière spontanée et 38% bénéficier d'un prêt ou d'un don.

Pour l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), une situation sensiblement identique a été enregistrée pour les ménages non déplacés et PDI. Tous deux ont évoqué des difficultés d'accès qui concernaient surtout une forte affluence au point d'eau (rapportée par 32% des ménages) et une trop grande distance au point d'eau (29% des ménages non déplacés et 42% des ménages PDI). De plus, 80% des ménages PDI ont rapporté attendre plus de 30 minutes au point d'eau.

Finalement, 8% des ménages ont rapporté avoir subi un assassinat et 28% des attaques ou des menaces au cours des 12 mois précédant la collecte des données.



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

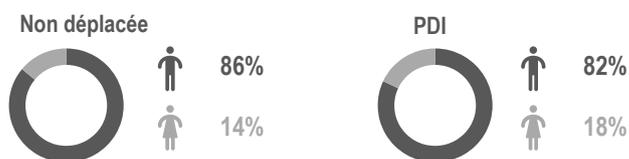
MSNA | 2021

Burkina Faso

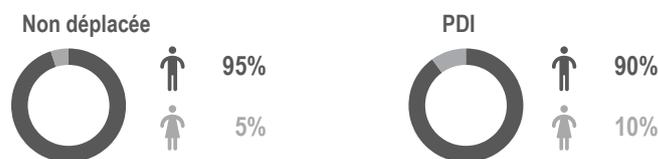
Sahel

Démographie

Genre de la personne interrogée



Genre du chef ou de la cheffe de ménage



Âge moyen de la personne interrogée

Non déplacée **44** PDI **46**

Taille moyenne du ménage (en nombre d'individus)

Non déplacé **9** PDI **9**

% de ménages par situation matrimoniale du ménage

	Non déplacés ⁵	PDI
Marié - monogame	64%	60%
Marié - polygame	31%	34%
Veuf/veuve	3%	5%
Célibataire	1%	0%
Divorcé/e	0%	1%
Concubinage	0%	0%

% de ménages ayant rapporté posséder de la documentation légale d'identité

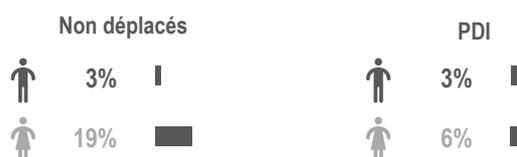
	Non déplacés	PDI
Tous les membres du ménages ont de la documentation	73%	62%
Certains membres du ménage n'ont pas de documentation	22%	32%
La documentation existe mais n'est pas à disposition du ménage	1%	5%
Aucune documentation	1%	1%

Limitations fonctionnelles

% de ménages ayant rapporté qu'au moins une personne du ménage a des difficultés à marcher



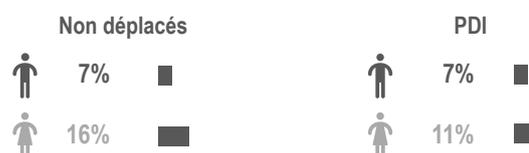
% de ménages ayant rapporté qu'au moins une personne âgée de 60 ans et plus au sein du ménage a des difficultés à marcher⁶



% de ménages ayant rapporté qu'au moins une personne du ménage a des difficultés à voir même avec port de lunettes



% de ménages ayant rapporté qu'au moins une personne âgée de 60 ans et plus au sein du ménage a des difficultés à voir⁶



% de ménages ayant rapporté qu'au moins une personne du ménage a des difficultés à entendre



Les ménages non déplacés et les ménages PDI subissent dans des proportions presque similaires les difficultés fonctionnelles. De façon générale, 11% des ménages non déplacés et 12% des ménages PDI ont rapporté avoir au moins une personne au sein du ménage qui a une difficulté fonctionnelle forte ou totale.

8% des ménages ont rapporté qu'au moins un membre du ménage a des difficultés à prendre soin de soi contre 3% au niveau national.



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

Sécurité alimentaire

% de ménages par score de consommation alimentaire (FCS)⁷

	Non déplacés	PDI
Acceptable	62%	36%
Limite	31%	49%
Pauvre	7%	15%

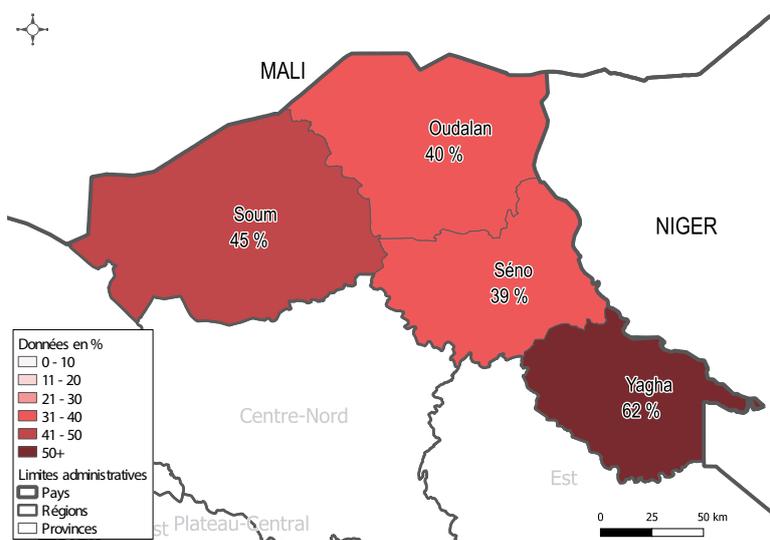
% de ménages par catégorie sur l'échelle de la faim (HHS)⁸

	Non déplacés	PDI
Peu ou pas de faim	75%	58%
Faim modérée	25%	40%
Faim sévère	0%	3%

% de ménages par niveau de recours à des stratégies d'adaptation de la consommation alimentaire (rCSI)⁹

	Non déplacés	PDI
Modéré	46%	45%
Faible	34%	18%
Haut	20%	37%

% de ménages PDI ayant rapporté l'insécurité lors de la culture ou de la récolte comme raison principale des difficultés à pratiquer l'agriculture



Moyens de subsistance

% de ménages par niveau de stratégies de subsistance (LCSI)⁴

	Non déplacés	PDI
Crise	37%	29%
Minimale	28%	28%
Stress	27%	22%
Urgence	8%	21%

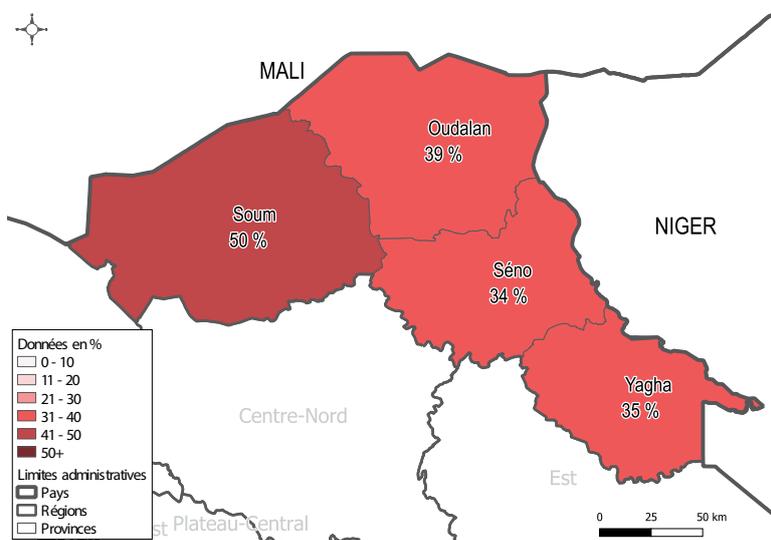
% de ménages selon la source principale de nourriture au cours des 3 mois précédant l'évaluation

	Non déplacés	PDI
Achat (marché, boutique)	53%	36%
Propre production (champ)	32%	8%
Aide alimentaire (OSC, Etat, PAM et ONG) ¹⁰	11%	43%
Emprunt (à la boutique, en nature, chez un tiers)	2%	6%
Dons de proches	2%	6%

L'Indice de stratégies d'adaptation aux moyens de subsistance (LCSI) indique que 45% des ménages non déplacés et 50% des ménages PDI utilisaient des stratégies de crise et d'urgence.

53% des ménages non déplacés et 36% des ménages PDI ont rapporté l'achat au marché ou dans des boutiques comme source principale de nourriture. Seule une faible proportion de ménages PDI (8%) a affirmé que leur principale source de nourriture provenait de leur propre production dans les champs contre 32% des ménages non déplacés. Par ailleurs, 43% des ménages PDI faisaient appel à l'aide alimentaire et 12% à des dons de proches ou à des emprunts.

% de ménages PDI ayant rapporté l'aide alimentaire comme source principale de nourriture





Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

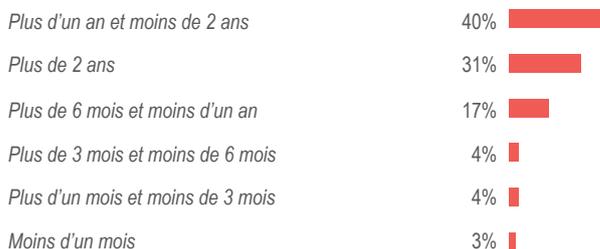
MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

Déplacement

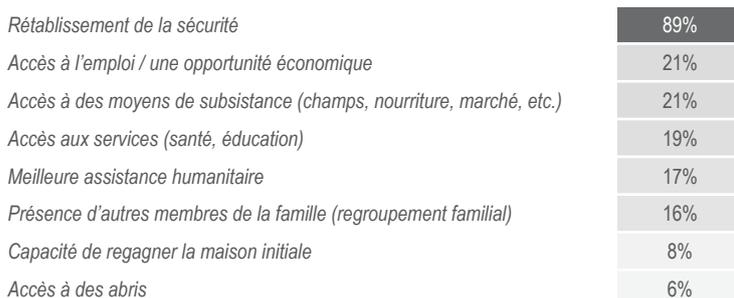
% de ménages PDI par durée de séjour dans la localité d'accueil



% de ménages PDI par province d'origine



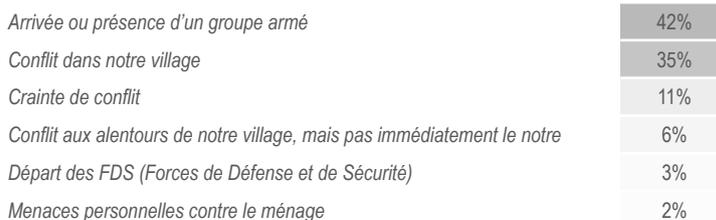
% de ménages PDI par condition nécessaire à un retour dans la zone d'origine parmi ceux ayant rapporté être disposés à rentrer si les conditions étaient favorables¹¹



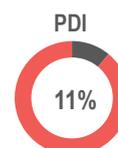
% de ménages PDI par raison principale d'installation



% de ménages PDI par raison de départ



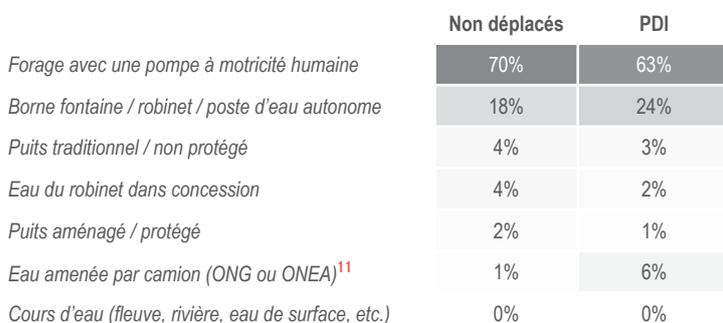
% de ménages ayant rapporté avoir accès à des terres pour cultiver dans leur localité d'accueil



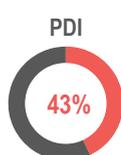
Au niveau de la région du Sahel, 32% des ménages PDI ont rapporté qu'ils souhaitent s'installer dans la localité d'accueil à long terme, voire y rester définitivement. Au niveau des provinces, la plus forte proportion est rapportée dans le Yagha (62%), tandis que dans le Séno, le Soum et l'Oudalan, entre 60% et 65% des ménages PDI ont rapporté vouloir retourner dans leur village d'origine.

Eau, hygiène, assainissement (EHA)

% de ménages par principale source d'eau rapportée



% de ménages ayant rapporté que le trajet pour atteindre et revenir de la source d'eau principale dure plus de 30 minutes



% de ménages ayant rapporté attendre plus de 30 minutes à leur source d'eau



Les principales raisons évoquées pour les difficultés d'accès à l'eau sont les suivantes :

- (1) une attente trop longue au point d'eau du fait d'une grande affluence (pour 32% des ménages non déplacés et des ménages PDI)
- (2) la trop grande distance au point d'eau (pour 29% des ménages non déplacés et 42% des ménages PDI)
- (3) la faiblesse du débit ou les coupures fréquentes d'eau (pour 19% des ménages non déplacés et 15% pour les ménages PDI)

En particulier, la province du Séno est celle où les ménages PDI subissent une distance trop grande au point d'eau (58%).



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

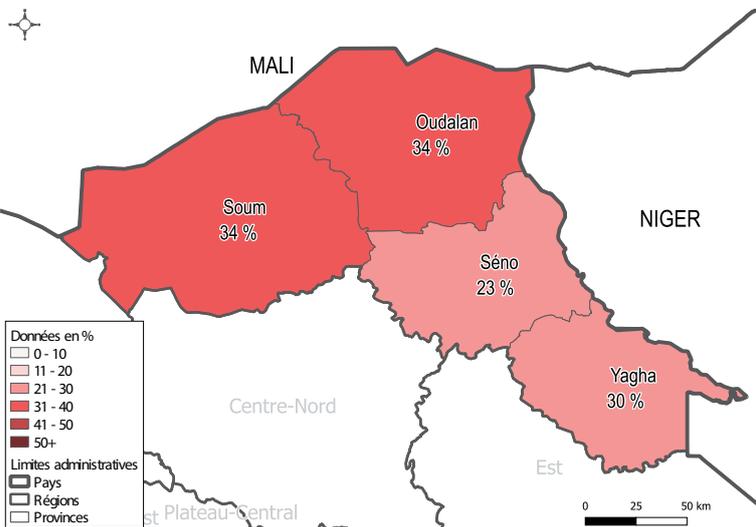
MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

L'eau de robinet dans la concession a été rapportée par seulement 4% des ménages non déplacés et 2% des ménages PDI comme source principale d'eau.

% de ménages PDI ayant rapporté la longue attente du fait de l'affluence au point d'eau comme principale difficulté d'accès à l'eau



% de ménages par niveau d'accès à l'eau perçu

	Non déplacés	PDI
Juste assez suffisant (quantité minimale)	30%	23%
Insuffisant (pas assez d'eau pour besoins cruciaux)	28%	27%
Largement insuffisant (situation extrêmement critique)	21%	37%
Suffisant (quantité raisonnable)	19%	13%
Plus que suffisant (abondance d'eau)	2%	1%

% de ménages ayant rapporté pratiquer la défécation à l'air libre



% de ménages ayant rapporté se laver les mains avec du savon



Abri & articles ménagers essentiels

% de ménages par type d'abri

	Non déplacés	PDI
Maison construite	90%	43%
Abri de fortune	8%	18%
Abri d'urgence	2%	34%
Construction non destinée au logement	2%	5%

% de ménages selon l'état de l'abri pour les ménages ayant rapporté vivre dans des maisons construites

	Non déplacés	PDI
Bon état	58%	57%
Endommagé	37%	40%
Dégâts lourds	4%	3%

Standards Sphère en question¹³

Pour les abris, le standard minimum d'espace de vie par personne est de 3,5 m². Dans la province du Séno, l'espace de vie par personne rapporté est de 2,5 m² pour les ménages non déplacés et 0,7 m² pour les ménages PDI ; dans le Soum, 3,5 m² pour les non déplacés et 4 m² pour les PDI ; dans l'Oudalan, 5 m² pour les non déplacés et 3,1 m² pour les PDI ; et, dans le Yagha, 5 m² pour les non déplacés et les PDI. De plus, 23% des ménages non déplacés et 39% des ménages PDI ont rapporté qu'au moins un membre du ménage est contraint de dormir à l'extérieur par manque d'espace.

Par ailleurs, 47% des ménages PDI ont rapporté que leurs abris d'urgence sont endommagés ou avec des dégâts lourds et 32% ont évoqué des problèmes de fuites ou d'infiltration d'eau lors de pluies légères, 44% lors de pluies fortes.

% de ménages par type de construction pour les maisons construites

	Non déplacés	PDI
En banco	78%	80%
En dur	21%	18%
En bois	0%	2%

% de ménages ayant rapporté ne pas posséder de la documentation écrite officielle ou légale pour leur abri d'occupation



% de ménages ayant rapporté avoir besoin des 5 articles ménagers essentiels suivants¹¹

	Non déplacés	PDI
Couverture	44%	47%
Natte de couchage	42%	44%
Moustiquaire	38%	33%
Marmite	36%	47%
Pagne	20%	22%



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

% de ménages par modalité d'occupation de leur logement

	Non déplacés	PDI
Propriétaire du logement	70%	8%
Location	11%	20%
Sans aucun type d'accord (occupation spontanée)	11%	18%
Maison d'une famille d'accueil	4%	16%
Prêt ou don	3%	38%

% de ménages par raison des craintes d'éviction, parmi les ménages ayant rapporté être à risque d'éviction (les 5 plus rapportées)

	Non déplacés	PDI
Incapacité à payer le loyer	33%	52%
Dispute sur le droit de propriété	25%	4%
Demande des autorités	10%	4%
Dispute concernant le montant du loyer	7%	13%
Retour du propriétaire terrien réclamant l'abri	4%	21%

Santé & nutrition

% de ménages ayant rapporté avoir accès à des services de santé fonctionnels

Non déplacés



PDI



% des ménages selon le moyen de déplacement utilisé pour accéder aux services de santé

	Non déplacés	PDI
Marche à pied	56%	79%
Moto	32%	12%
Charrette	9%	8%
Bicyclette	3%	2%

Temps moyen pour se rendre au centre de santé fonctionnel le plus proche

Non déplacés **91 minutes**

PDI **90 minutes**

% de ménages ayant rapporté la disponibilité ou l'accessibilité de services nutritionnels à distance de marche

	Non déplacés	PDI
Oui	54%	55%
Non	40%	39%
Ne sait pas	7%	6%

Santé mentale

% de ménages par type de signe de détresse psychologique rapporté d'au moins un membre du ménage

	Non déplacés	PDI
Insomnie et cauchemars ou se réveille la nuit	38%	43%
Très triste et pleure souvent	38%	42%
Peur et sursaute facilement au moindre bruit	36%	44%
Difficultés à se concentrer	22%	25%
Colères et rapides énervements	20%	32%
Comportements inhabituels	12%	20%
Consomme beaucoup l'alcool, cigarette ou drogue	8%	14%

% de ménages par nombre de signaux de détresse psychologique rapportés

	Non déplacés	PDI
Au moins un changement de comportement	53%	61%
Au moins deux changements de comportement	44%	51%
Au moins trois changements de comportement	33%	40%

La peur, les insomnies et les cauchemars et la tristesse sont les signes de détresse psychologique ayant été le plus rapporté par les ménages PDI dans la région du Sahel : entre 42% et 44% des ménages PDI.

54% des ménages déplacés et 57% des ménages PDI, parmi les ménages dont au moins un membre du ménage montre des signes de détresse psychologique ont déclaré que les femmes sont le groupe le plus concerné par des difficultés psychologiques.¹¹

% de ménages par ressource d'aide privilégiée lors de difficultés psychologiques

	Non déplacés	PDI
Avoir le soutien familial	36%	30%
Voir un spécialiste de la santé mentale	24%	28%
Soutien des leaders communautaires et religieux	14%	13%
Se soutenir mutuellement au sein de la communauté	9%	6%
Consulter un agent de santé	5%	3%
Avoir une activité pour s'occuper l'esprit	4%	11%
Quitter la zone pour un autre endroit plus calme	3%	4%
Consulter un tradipraticien	2%	1%



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

Éducation

% d'enfants inscrits dans une école formelle au moment de la collecte des données par âge et par genre¹⁴

	Non déplacés	PDI
Garçons de 6 à 12 ans	51%	45%
Filles de 6 à 12 ans	46%	39%
Garçons de 13 à 17 ans	42%	27%
Filles de 13 à 17 ans	40%	30%
Filles de 3 à 5 ans	5%	7%
Garçons de 3 à 5 ans	9%	4%

% de ménages ayant rapporté la difficulté d'assumer les frais liés à la scolarité parmi les principales barrières d'accès à l'éducation^{11, 15}



% de filles de 6 à 12 ans n'ayant eu accès à aucune forme d'instruction¹⁶



% de ménages ayant rapporté l'insécurité sur le trajet de l'école et le risque d'enlèvement des élèves parmi les principales barrières d'accès à l'éducation^{11, 15}



% de ménages ayant rapporté la destruction ou la fermeture de l'école parmi les principales barrières d'accès à l'éducation^{11, 15}



% de garçon de 6 à 12 ans n'ayant eu accès à aucune forme d'instruction¹⁶



Protection

% de ménages ayant rapporté avoir eu des préoccupations par rapport à la sécurité des hommes ou femmes de plus de 18 ans au cours des trois mois précédant la collecte des données



% de ménages ayant rapporté avoir eu des préoccupations par rapport à la sécurité des hommes ou femmes de moins de 18 ans au cours des trois mois précédant la collecte des données



% de ménages ayant rapporté craindre qu'au moins un membre de leur ménage subisse l'un des incidents suivants au cours des trois mois précédant la collecte des données

	Non déplacés	PDI
Enlèvement	50%	36%
Assassinat	46%	34%
Mine	34%	28%

% de ménages par incident de sécurité subi au cours des 12 mois précédant la collecte des données

	Non déplacés	PDI
Attaques ou menaces	27%	31%
Assassinat	8%	8%
Blessures graves	6%	5%
Restrictions de mouvement non liée à COVID-19	4%	5%
Enlèvement, recrutement forcé, détention	3%	5%
Explosion / mines	1%	1%

% de ménages par ressource privilégiée vers laquelle s'adresser en cas de crime commis envers leur ménage

	Non déplacés	PDI
Leader communautaire	55%	66%
Police	42%	43%
Autorité traditionnelle	17%	20%
Relais communautaire ou comité de protection	8%	22%
Nulle part ou rapporter l'information	6%	2%
Agence UN, ONG	5%	18%
Groupe armé	2%	5%
Centre de santé	2%	1%



Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) : Indicateurs clés

MSNA | 2021

Burkina Faso

Sahel

% de ménages ayant craint que des membres de leur ménage soient exposés à des violences basées sur le genre (VBG)

Non déplacés



PDI



Les ménages non déplacés et PDI ont rapporté en majorité la police et les leaders communautaires comme les deux ressources privilégiées vers lesquelles se tourner en cas de crime commis envers le ménage et en cas de violence basée sur le genre (VBG).

Pour les VBG, 42% des ménages non déplacés et 40% des ménages PDI ont cité les leaders communautaires comme première ressource privilégiée, suivi de la police pour 32% des ménages non déplacés et 24% des ménages PDI.

Redevabilité aux populations affectées

% de ménages ayant rapporté avoir reçu une assistance humanitaire au cours des douze mois précédant la collecte de données

Non déplacés



PDI



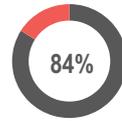
72% des ménages non déplacés et 88% des ménages PDI ont déclaré avoir eu connaissance de l'existence d'assistance humanitaire dans leur zone au cours des 12 mois précédant la collecte de données.

% de ménages ayant rapporté avoir été satisfaits de l'assistance humanitaire reçue

Non déplacés



PDI



% de ménages ayant rapporté avoir fait face à des barrières d'accès à l'assistance humanitaire

	Non déplacés	PDI
Aucune barrière	55%	67%
Pas accès à suffisamment d'information	27%	19%
Ne répond pas aux critères de vulnérabilité définis	7%	2%
Exclusion des listes de distribution pour des motifs perçus comme non valables	6%	8%
Aucun besoin d'assistance	3%	1%

% de ménages par besoin prioritaire principal rapporté

	Non déplacés	PDI
Avoir accès à la nourriture	75%	88%
Avoir accès à des activités génératrices de revenu	10%	5%
Avoir accès aux services de santé	4%	2%
Avoir accès à la protection	2%	3%
Avoir accès à un abri sécurisé	2%	1%
Avoir accès à l'eau et à de bonnes conditions en EHA	1%	1%
Pouvoir rejoindre les membres de la famille	0%	1%

% de ménages PDI par langue déclarée comme préférée pour recevoir des informations écrites

Fulfude	Français	Mooré	Tamacheque	Sonrhai	Fulsé	Arabe
36%	27%	13%	12%	5%	2%	1%

% de ménages PDI par langue déclarée comme préférée pour recevoir des informations orales

Fulfude	Mooré, Tamacheque	Sonrhai	Français	Fulsé
46%	17%	9%	6%	3%

1. [Conseil national de Secours d'Urgence et de Réhabilitation](#) (CONASUR).
2. [OCHA. Situation des PDI](#). Septembre 2021.
3. [OCHA. Aperçu des besoins humanitaires 2021](#), pp. 31, 33, 35 et 37. Mai 2021.
4. L'utilisation de stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance est une indication de difficultés de réponse d'un ménage à ses besoins. Le LCSi comprend une série de questions qui incluent les stratégies indiquées ci-contre. Pour chaque stratégie, il a été demandé au répondant si son ménage l'avait utilisée au cours des 30 jours précédant la collecte de données ou l'avait épuisée au cours des 12 mois précédant la collecte de données afin de répondre à ses besoins de base.
5. Tous les pourcentages présentés dans cette fiche d'information sont arrondis au pourcent le plus proche. Des divergences mineures dans les données et des pourcentages supérieurs à 100 peuvent donc apparaître.
6. La même question a été posée pour chaque genre de personne âgée de 60 ans et plus dans le ménage, permettant ainsi de désagréger les réponses par genre et d'évaluer séparément les difficultés auxquelles les hommes et les femmes sont confrontés.
7. Le FCS est calculé à partir des quantités consommées des groupes principaux de nourriture dans les 7 jours précédant l'évaluation. [WFP, « FCS – Food Consumption Score », mis à jour le 04 octobre 2019.](#)
8. Le HHS permet de mesurer la faim en représentant différents niveaux d'insécurité alimentaire. [FANTA, « Indice domestique de la faim : Définition de l'indicateur et guide de mesure »](#). Août 2011.
9. Le rCSI se base sur l'usage de stratégies de court terme pour la consommation alimentaire dans les 7 jours précédant l'évaluation. Il permet d'évalu-

- er la quantité ou la suffisance de l'alimentation d'un ménage en posant des questions sur une sélection de mécanismes d'adaptation liés à l'alimentation. [WFP, "The Coping Strategies Index: Field Methods Manual," 2nd edition, p. 17. January 2008.](#)
10. OSC : Organisation de la Société Civile / PAM : Programme Alimentaire Mondial.
 11. Le ménage pouvait choisir plusieurs réponses.
 12. ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement / ONG : Organisation Non Gouvernementale.
 13. Les [Standards Sphère](#) rassemblent un ensemble d'indicateurs constituant l'expression des droits fondamentaux pour une vie dans la dignité des personnes affectées par une catastrophe ou un conflit. Ils couvrent les secteurs de l'Eau, l'hygiène et l'assainissement, de la Sécurité alimentaire et de la nutrition, des Abris et de la Santé.
 14. L'enseignement formel public comprend l'enseignement préscolaire, post-primaire, secondaire, supérieur et Franco-Arabe.
 15. La même question a été posée pour chaque genre d'enfant dans le ménage, permettant ainsi de désagréger les réponses par genre et d'évaluer séparément les obstacles auxquels les garçons et les filles sont confrontés
 16. L'enseignement primaire de 6 à 12 ans est le second niveau de l'éducation formelle au Burkina Faso. Selon la loi [N° 013-2007/AN](#), article 23, « portant loi d'orientation de l'éducation », l'enseignement primaire « vise à préparer l'enfant de six ans à douze ans à développer des compétences de base aux plans intellectuel, affectif, social, moral et culturel ».



PARTENARIATS

LA MSNA A ÉTÉ CONDUITE AU SEIN DU CADRE INSTITUTIONNEL DE :



Groupe de coordination
inter-cluster (ICCG)



FINANCÉE PAR :



Funded by
European Union
Humanitarian Aid



AVEC LE SOUTIEN DE :



À propos de REACH : REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de relèvement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR). Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : [@REACH_info](https://twitter.com/REACH_info).